

LE CONSULAT, L'EMPIRE ET LA RESTAURATION

L'administration communale semble plus structurée, mais aussi plus subordonnée à celle du département. C'est aussi la période des conquêtes et la commune est à nouveau mise à contribution.

Contributions et recensements

Dans les registres municipaux, apparaît le personnage du préfet, (*citoyen général préfet*) qui intervient dans les affaires communales.

Il est souvent question de contributions directes et indirectes, impôts sur les portes et fenêtres, patentes, etc... Les listes de contribuables sont tenues régulièrement à jour.

A cette époque, le percepteur est nommé tous les ans par adjudication après sous-enchères.

Celui qui enchérira le moins, aura la charge de recueillir l'impôt pour l'année, moyennant une rétribution de quelques centimes par franc d'impôt, centimes qui font l'objet de la sous-enchère ou enchère au rabais (cf. texte p.64).

On recense très souvent les gens et les bestiaux. Pendant un temps, l'état de la population est adressé tous les mois, à la préfecture.

tableau des Nombres des Bêtes à Cornes pendant l'année 1812 à savoir le 31. 26. 1812

Nombres des Bêtes à Cornes	Nombres des Bêtes à Cornes																							
	1812	1811	1812	1811	1812	1811	1812	1811	1812	1811	1812	1811	1812	1811	1812	1811	1812	1811	1812	1811	1812	1811	1812	1811
7	1	185	25	20	238	12	13	"	"	2	1	2	5	68	75	10	30	8f						

fait et arrêté à la mairie le 10. juillet 1812 et en vertu de la loi du 10. juillet 1812

La conscription est également du ressort de la commune et chaque année, la liste des garçons ayant atteint l'âge du service militaire est dressée. Puis le conseil municipal leur fait passer « un conseil de révision » et ils devront *tirer au sort* (cf. texte p.64).

Des prisonniers autrichiens

Mais comme tous ces conscrits sont au service d'un empereur qui a soif de conquêtes, bientôt, les registres sont remplis de nombreuses réquisitions de voitures et de chevaux, de paille et de grain, etc...

Les conscrits qui avaient tiré le bon numéro et qui n'étaient pas partis, devront retirer au sort, lors des nombreuses levées d'hommes qui auront lieu jusqu'en 1814.

En août 1809, la commune voit arriver 3 prisonniers autrichiens (en fait deux hongrois et un polonais) qui seront placés chez les habitants.

- Bartol Midyamauretz, né à Cziplak, Hongrie, 38 ans, cultivateur, cheveux et sourcils châtain clair, front rond, yeux gris.
- Peter Petritch, né à Novichtche, Hongrie, 25 ans, cultivateur, 5 pieds 4 pouces et demi,

cheveux et sourcils noirs, front rond et couvert, yeux roux, nez relevé, bouche grande, menton rond, marqué légèrement de petite vérole, visage ovale.

- Barantchok Batek, né à Pekochien,

Pologne, 40 ans, 4 pieds 11 pouces, cultivateur, cheveux et sourcils châtains, yeux roux et front rond et couvert, nez gros, bouche moyenne, visage rond et couleuré.

Les personnes chez qui ils sont placés, à la Logerie, à la Bouvalinière, et dans le bourg, leur doivent quinze sols par semaine d'argent de poche et en doivent 20 au percepteur. Ils seront *rendus* à Tours, le 6 décembre 1809.

Levées d'hommes et réquisitions

En 1811, a lieu une levée de 80 000 conscrits, parmi ceux qui n'étaient pas déjà partis à l'armée. Il ne sera pas facile d'être exempté (cf. texte p.65).

En 1812, c'est une cohorte de 120 gardes nationaux, qui est à prendre sur les conscrits des années 1807 à 1812 (même parmi les réformés).

En 1813, a lieu une levée de 300 000 hommes, et en 1814, une autre de 350 000 hommes.

En 1814, la municipalité dresse la liste des militaires actuellement à l'armée, depuis l'an XIII (1805) jusqu'à l'année 1813. Il y en a un pour l'an XIII, et dix-sept pour les années 1810, 1812 et 1813, (alors que la commune ne devait fournir qu'un contingent de deux par an, dont un réserviste).

Pour conduire toutes ces troupes, les réquisitions de voitures et chevaux se multiplient. En janvier 1814, on réquisitionne tous les fusils de la commune. On en envoie 36 à Tours, qui seront payés de 6 à 18 francs pièce.

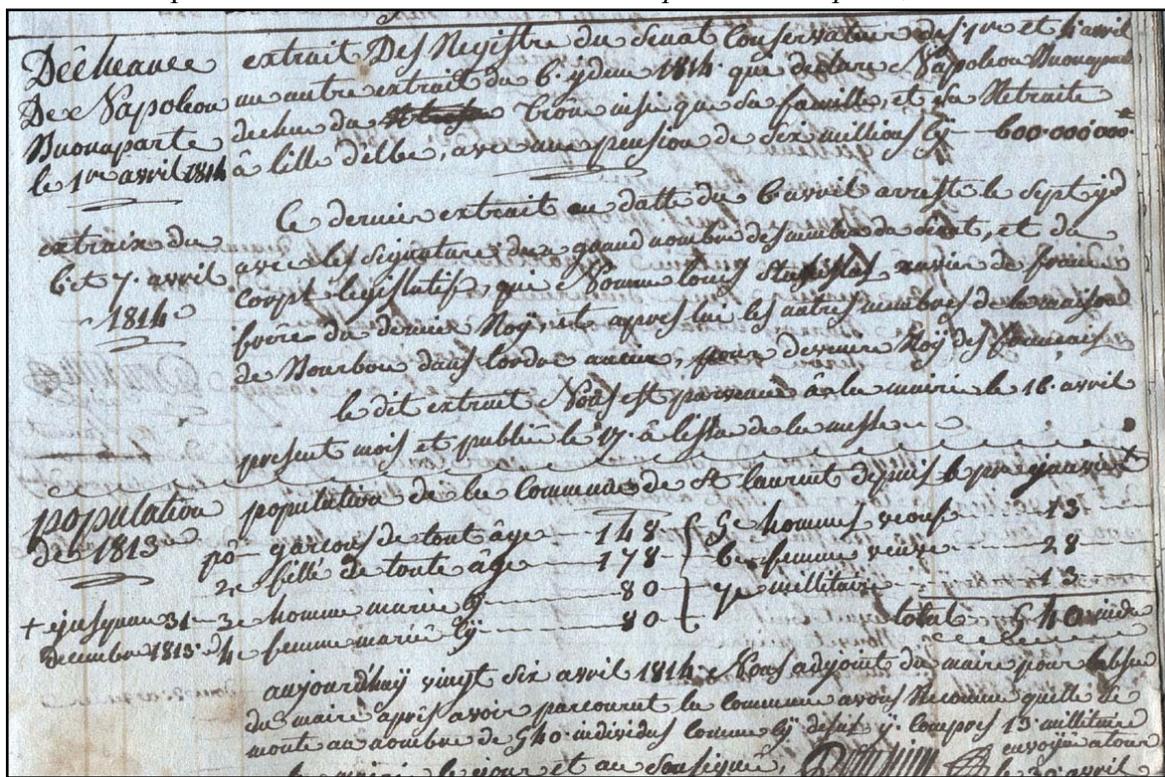
En février, la commune doit verser un franc par habitant, soit 528 francs, pour le soulagement des malades et infirmes arrivant des armées aux hôpitaux de Tours et Amboise.

Elle doit fournir également, à plusieurs reprises, du pain (590 livres, puis 380 livres) pour nourrir des prisonniers russes qui sont à Château-Renault.

Le conseil municipal peut s'occuper alors de choses plus pacifiques, dont il sera question plus loin... jusqu'à la prochaine guerre !

Changement de régime

Mais le 16 avril 1814, arrivent en mairie des extraits des registres du Sénat qui déclarent Napoléon Bonaparte, déchu du trône



ainsi que sa famille, et sa retraite à l'île d'Elbe avec une pension de 6 millions.

Le dernier extrait en date du 6 avril nomme Louis Stanislas Xavier de France, frère du dernier roy et après lui les autres membres de la maison de Bourbon, dans l'ordre ancien pour devenir roy des français.

Ce n'est pas pour autant que les réquisitions cessent. Elles continuent encore pendant un certain temps (voitures, paille, grains) et désormais elles sont souvent au profit des alliés, c'est-à-dire des Prussiens.

Le 18 juin 1814, la commune doit coucher 97 hommes et 4 femmes espagnols que Château-Renault a envoyés et qui doivent se rendre à Tours. Il faudra fournir des voitures pour leurs bagages. (Qui étaient-ils ?)

Le 29 août 1814, la commune fête la Saint Louis, aux cris de Vive le Roi et Vive les Bourbons (cf. texte p.65).

Le 4 juillet 1816, la commune célèbre l'inauguration du buste de Sa Majesté et le mariage du Duc de Berry (cf. texte p.66).

LA GUERRE DE 1870

Le 13 mars 1848, la commune de St Laurent avait fêté son adhésion à la république. Le 26 septembre 1852, elle manifeste sa reconnaissance au prince président, Louis Napoléon. Le 19 juillet 1870, la France de Napoléon III, devenu empereur, déclare la guerre à la Prusse. St Laurent et ses habitants vont encore souffrir de cette guerre.

De nouvelles réquisitions

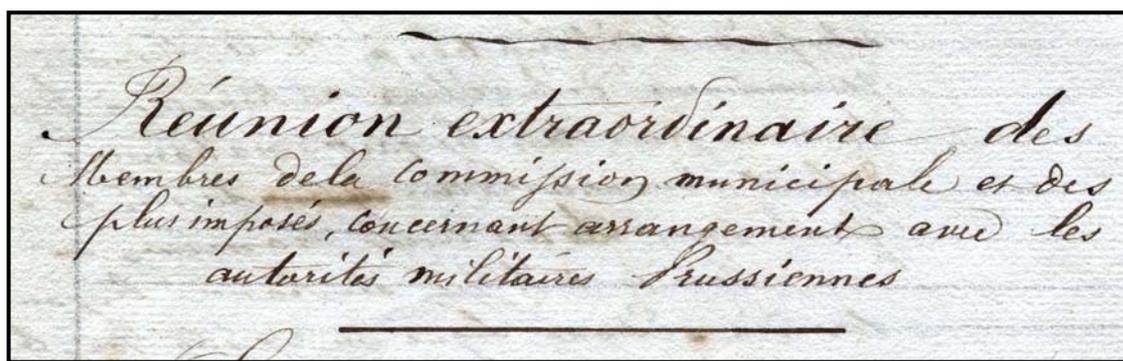
Le 17 août, une souscription est ouverte auprès des habitants de St-Laurent en faveur des soldats blessés de nos armées de terre et de mer qui rapporte 636 francs. Le 4 septembre 1870, la République est proclamée. Le 18, le conseil municipal, réuni en séance extraordinaire, reconnaît le gouvernement provisoire, le félicite du dévouement avec lequel il a accepté la lourde responsabilité des affaires actuelles et attend avec impatience le moment où le gouvernement de la défense nationale aura totalement purgé la France des barbares qui foulent son sol.... Mais il faut se défendre et on demande des armes pour tous les gardes nationaux de la commune, désolés de n'avoir que quinze fusils pour deux cents hommes.

Le 16 novembre, se tient une nouvelle réunion pour voter, à la demande du préfet, une somme nécessaire à l'équipement des gardes nationaux mobilisés, célibataires et veufs sans enfants.

Renault, s'engage à payer, chaque jour, 2 814 francs aux troupes prussiennes. *Au moyen de cet engagement, Monsieur le commandant de place promet garantie pleine et entière aux communes, contre toute espèce de réquisition de la part de la troupe.*

Occupés par les dragons

Le 23 février 1871, le préfet demande une contribution de 11 095 francs pour indemnité de guerre. Mais les prussiens sont à St Laurent et depuis deux mois la commune n'a cessé d'être mise en réquisitions de toutes natures par les troupes prussiennes, les fourrages ont été complètement enlevés, ainsi que la plupart des bestiaux. Les 10, 11 et 12 janvier, quinze cents hommes de troupes allemandes ont dévalisé presque toutes les maisons de leurs comestibles, de leur vin et de leur linge, dernièrement encore, un escadron de dragons bleus du 2^e régiment de Brandebourg est resté près de quinze jours, entretenu aux frais de la commune qui de fait a épuisé les dernières ressources....



Le 10 février 1871, c'est sur la demande des autorités prussiennes, que l'on se réunit. Une convention avait été préparée à Château-Renault, entre tous les maires du canton et le commandant de la place.

Pour payer l'avoine, la paille, le foin et la nourriture de 633 hommes, le canton de Château-

La récolte de 1870 a été mauvaise et les habitants ne vivent plus que misérablement.

Personne n'est en état de donner quelque chose et on prie le préfet de vouloir bien avoir égard à la triste position des habitants, dont la souffrance et les pertes sont bien cruelles et de

leur accorder... remise totale de la somme demandée...

En mars, on avise au moyen de pouvoir payer les dépenses les plus pressées. On décide d'emprunter 6 000 francs, à 5 %, remboursables dans cinq ans au plus tôt.

Cinq personnes du village prêtent cette somme. Certains avaient encore des ressources !

Des indemnités difficiles à obtenir

En juillet, 1500 francs, provenant d'une souscription anglaise, sont alloués pour les personnes pillées. Mais 500 francs seulement indemniseront les personnes pillées dont les réclamations seront fondées. 1000 francs serviront à payer les réquisitions.

En espérant une aide de l'état, on prend sur les fonds destinés à la clôture du cimetière, à l'entretien de l'école et du presbytère (que l'on promet de restituer l'année suivante). Les réquisitions absorbent tous les fonds communaux.

En novembre, la guerre est finie, le gouvernement attribue 7 629 francs à St-Laurent pour venir en aide aux victimes nécessiteuses de

la guerre. 66 personnes seront indemnisées sur présentation de leurs notes de frais.

En janvier 1872, les notes qui avaient été refusées suite à leur exagération sont réduites et 35 personnes sont encore indemnisées.

En février 1872, le boulanger a l'intention de poursuivre la commune. Son cheval et sa voiture ont été réquisitionnés pour l'armée allemande et il réclame 600 francs de remboursement. La commune en propose 450 mais ne peut payer immédiatement et demande le paiement à une époque indéterminée en payant des intérêts. Un nouveau secours anglais va aider à régler les dépenses courantes.

En 1873, un différend oppose la commune aux communes de Villedômer, Auzouer et Dame Marie qui ont participé à la convention passée avec les prussiens et des poursuites sont engagées devant le tribunal civil compétent.

En 1874, l'arbitrage du préfet n'est pas accepté par Villedômer, l'affaire continue. Mais on n'en connaît pas la suite.

Deux indemnités de guerre sont versées par l'état fin 1874 et 1875 et entrent dans les fonds communaux. Elles sont sans doute les bienvenues après ces années terribles.

art. 1^{er}

« Leanton de Chateaurenault s'engage à payer
« chaque jour la somme de deux mille huit cent
« quatorze francs aux troupes prussiennes, savoir:

« 1 ^{er} 3679 K ^{os} 1/2 avoine, à 35 ^f . les 100 K ^{os} 1287 ^f . 65
« 2 ^{es} 1338 " paille, à 10 ^f . les 100 K ^{os} 133, 80
« 3 ^{es} 2007 " foin, à 30 ^f les 100 K ^{os} 602. 10
« 4 ^{es} Et la nourriture de 633 hommes à
« raison de 1.25 par homme 791, 25
« Total ----- 2814 ^f . 80

« Cette contribution sera payée par chaque commune

LA GUERRE 14-18

Le nouveau siècle apporte le progrès, mais il n'apporte pas pour autant la paix. Comment les gens de St-Laurent ont-ils vécu les perturbations dues à la première guerre mondiale ?

Solidarité

Le boulanger et son ouvrier sont mobilisés et c'est un ancien boulanger réserviste qui fait le pain. Le conseil demande aux autorités militaires de ne pas le rappeler : personne d'autre n'étant capable d'assurer ce service.

Le médecin des Hermites, qui est médecin inspecteur des écoles et de l'assistance médicale gratuite, doit aussi être remplacé pendant la durée des hostilités par un médecin de Château-Renaud.

En 1916, 3 accacias sont vendus pour acheter des chaussures, fournir du bois aux réfugiés et payer la chambre de l'adjudant, chargé de surveiller l'équipe de zouaves.

En 1917, les machines agricoles n'ont pas été réparées soigneusement depuis la guerre, il serait de toute nécessité d'avoir un ouvrier compétent pour faire ce travail. Le conseil municipal demande donc le retour dans ses foyers du maréchal-ferrant qui faisait les réparations agricoles.

De 1916 à 1918, en accord avec les écoliers de St-Laurent, le crédit alloué pour l'achat des livres de prix, est versé à des œuvres militaires ou aux Pupilles de la Nation.

Durant cette guerre, il est souvent alloué des sommes pour les réfugiés, pour l'aide aux veuves de guerre, pour des œuvres venant en aide

aux soldats. Mais les registres du conseil municipal nous donnent peu de renseignements sur la vie de cette époque.

Le monument aux morts

En 1921, on décide d'élever un monument à la mémoire glorieuse des enfants de St Laurent morts pour la France. Leur nombre s'élève à 25. Une souscription publique est ouverte et l'emplacement choisi: une partie du jardin de



l'ancien presbytère.

Le devis de l'entreprise Cavey de Tours, pour un montant de 5850 F, est accepté. Un coq en bronze de 1150 F est ajouté. La souscription a rapporté 4715 F. Le complément 2285 F sera pris sur le budget de la commune.

Le 15 avril 1923, le monument est inauguré avec le concours de la musique des Hermites. Le Préfet, les parlementaires d'Indre-et-Loire, le général commandant le 9^e corps d'armée, le conseiller général, le conseiller d'arrondissement et

les maires des communes voisines ont été in-

vités. Etaient-ils présents ?

UN MARIAGE DE L'ENTRE-DEUX GUERRES



LA SECONDE GUERRE MONDIALE

La guerre est déclarée le 3 septembre 1939

Et de nouveau, les réquisitions

Le 1^{er} octobre, le conseil municipal y consacre sa séance : *le départ des réservistes s'est effectué dans le calme et la gravité, comme il convenait... Deux voitures automobiles et 28 chevaux ont été pris pour les besoins de l'armée... ainsi que de l'avoine. Du foin et des vaches devront être fournis prochainement... Une trentaine de personnes de la région parisienne*

sont hébergées chez l'habitant dans quelques-uns des locaux disponibles recensés en avril...

Le boucher et le boulanger sont maintenus sur place, le ravitaillement est donc assuré. Mais les maréchaux-ferrants sont mobilisés, les services d'un ancien maréchal sont utilisés. Le service d'autobus, supprimé en septembre, est déjà rétabli.

Plusieurs réfugiés séjournent à St-Laurent (outre les premiers venant de la région parisienne) : à la Pointe, par exemple, des habitants du Havre et de Rouen.

C'est en 1941, que le gouvernement qui *attache actuellement une grande importance à la formation physique et sportive de l'enfance et de la jeunesse, invite la commune à créer des terrains scolaires pour cet usage.*

Un terrain est loué en 1942, à Monsieur Sau- lay et aménagé. Il sera acheté en 1959 et sert encore actuellement de terrain de football, avec des aménagements apportés au cours des années.

En avril 1941, des prisonniers nord-africains séjournent à St-Laurent.

En septembre 1941, le secrétaire général de la Préfecture de Tours est reçu en séance de conseil municipal. Il *salue l'assemblée, la félicite et la remercie de son dévouement à l'intérêt public*". Après avoir répondu aux questions qui lui sont posées il évoque *"la situation tragique de la France, il fait appel à l'esprit de sacrifice et à l'union de tous autour du Chef de l'Etat pour assurer le relèvement de notre patrie meurtrie.*

L'adjoint, faisant fonction de maire, exprime *tout le réconfort que causent la visite et les paroles de Monsieur le Secrétaire Général, et affirme l'attachement des membres du conseil municipal, du personnel enseignant et de la population, au gouvernement du Maréchal Pétain qui s'efforce à panser les plaies du pays meurtri par la défaite.*

Pendant quatre ans St-Laurent vit l'Occupation, le couvre-feu, les restrictions...

En 1942, une autre réquisition de chevaux a lieu.

Depuis 1940, trente cinq habitants sont prisonniers en Allemagne.

En 1942, le maire signale que des *difficultés naissent chaque jour, souvent à cause d'informations erronées ou de bruits malveillants qui ont une influence regrettable sur l'état d'esprit de la population.*

Mais un comité local d'aide aux familles des habitants en captivité, reçoit un accueil généreux lors de ses collectes.

En 1943, un camion du secours national passe dans la commune recueillir des denrées alimentaires pour les victimes des bombardements et les évacués, habitant les centres urbains.

La fin de la guerre

Enfin, en 1944, les allemands quittent St-Laurent. Mais le 8 août, lors de cette retraite, ils abattent Monsieur Cecrops, le cantonnier, qui revenait de son travail, sur la route de Château-Renault. Les américains passent à Saint Laurent, ils y installent même un campement pendant deux ou trois jours.

Le 20 août, la municipalité organise une grande manifestation patriotique : salut au drapeau tricolore qui réapparaît au fronton de la mairie, après quatre ans d'absence, et hommage à la mémoire des morts pour la France.

La population assiste nombreuse à cette cérémonie. Le 14 juillet 1945, trois prisonniers ne sont pas encore rentrés et ce n'est que le 16 septembre qu'une grande fête est organisée en l'honneur des 35 prisonniers et des huit travailleurs rapatriés d'Allemagne.

Huit anciens prisonniers de 1914-18 seront associés à cette fête qui connaît un grand succès.

La saison n'étant pas propice aux travaux communaux, la commune décide, fin 1945, de ne pas employer de prisonniers allemands.

La guerre finie, elle aura fait 3 morts sur la commune. Puis la vie reprend normalement à St-Laurent.

D'UN SIÈCLE A L'AUTRE

Depuis la fin du XIX^e siècle le progrès s'installe peu à peu à St Laurent : le téléphone, l'eau, l'électricité, l'amélioration du réseau routier, l'automobile...mais la France a connu une succession de périodes troublées, et les campagnes se sont appauvries. Beaucoup de gens vivent dans la misère et les secours aux indigents préoccupent les municipalités.

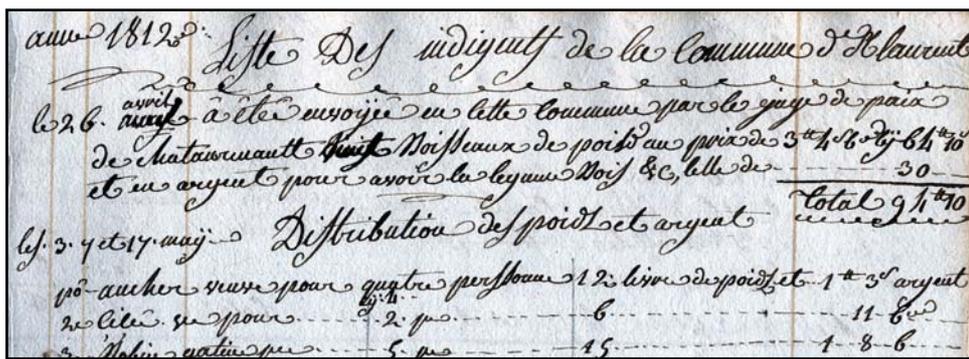
CHARITE, SECOURS, ASSISTANCE

De la charité publique au CCAS

A partir de la première République, quelques actions ponctuelles de la commune complètent les œuvres de charité de l'église et des personnes privées. Sous l'Empire, on commence à dresser des listes d'indigents afin de distribuer le pain et l'argent envoyé par le département.

En 1812, St-Laurent compte 29 familles pauvres, soit 60 personnes sur 535 habitants .

En 1816, à la Restauration, pour



l'inauguration du buste du roi, la municipalité distribue 200 livres de pain, aux pauvres de la commune.

A cette époque, la municipalité délivre souvent des certificats de civisme, pour des femmes désirant aller chercher des enfants à élever, à l'hospice des enfants trouvés de Tours (cf. texte p.63).

Ce n'est qu'en 1847, que le conseil municipal étudie l'établissement d'un bureau de charité. Une commission de 5 membres est créée afin de recueillir et distribuer les dons : 80 ménages sont secourus dès sa création.

Cette même année, le gouvernement offre des fonds pour la mise en œuvre de travaux de charité. St-Laurent entreprend alors la construction du chemin de St Laurent à Nouzilly, afin de procurer du travail à ceux qui n'en ont pas.

Après la guerre de 1870, on dresse chaque année, la liste des élèves indigents admis gratuitement à l'école.

En 1879, apparaît la première liste des personnes admises au bénéfice de la médecine gratuite. Elle sera dressée chaque année.

En 1895, une société de Secours Mutuel (qui existe encore actuellement) voit le jour.

C'est en 1905, que la loi fait obligation aux communes de secourir leurs vieillards, infirmes

et indigents, alors que, jusqu'à présent, cette assistance était au bon vouloir des municipalités. Désormais, la commune fixera chaque année la liste des personnes admises, ainsi que le taux de l'allocation mensuelle de l'assistance à domicile.

En 1913, la loi sur l'assistance aux familles nombreuses et celle sur l'assistance

aux femmes en couches, viennent s'ajouter à celles sur l'assistance médicale gratuite et sur l'assistance aux vieillards, infirmes et incurables. Ces secours formeront désormais un poste important du budget communal et ce, jusqu'aux lois sur les assurances sociales (1928) et les allocations familiales (1932).

La commune ne délivre alors plus que quelques secours exceptionnels, mais continue à distribuer du pain aux plus nécessiteux (2 ou 3 familles au plus).

En 1952, suite aux nouvelles lois sur la sécurité sociale et les allocations familiales, l'assistance aux femmes en couches et les primes d'allaitement sont pratiquement supprimées. Le Bureau d'Assistance devient alors le Bureau d'Aide Sociale (BAS), et, en 1990, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

LA CIRCULATION

Depuis les années 1830, les routes et les chemins grèvent souvent le budget communal

L'Automobile

Entre 1880 et 1923, c'est la grande période de la création des chemins vicinaux. Pour les trottoirs et caniveaux du bourg, on en parle en 1915 ; mais il faudra attendre 1933 pour la réalisation (1969 pour la D 766, alors route Nationale). Le goudronnage des chemins communaux se fera dans les années 1970.



entre Port-Boulet et Château-Renault. Ce fut la première et la plus longue ligne de chemin de fer d'intérêt régional de l'Indre-et-Loire. Les habitants de St-Laurent purent utiliser ce moyen de déplacement en allant à l'arrêt du Rouchoux (sur Monthodon mais limitrophe), à la gare du Sentier ou à celle de la Ferrière-Les Hermites. Sur notre commune, le "Tacot du Pain Sec" ne parcourait guère plus d'un kilomètre. Sa vitesse était telle, que le "casse-croûte" pris à Port-Boulet, était sec en arrivant à Château-Renault, dit-on, d'où son appellation.

Pourtant, il y eut maintes demandes pour qu'un train passe à St Laurent ; à cette époque le train était le principal moyen de locomotion. Il fut détrôné par l'automobile et l'autobus qui, de Château-Renault à Tours, desservait St-Laurent depuis 1925.

L'Autobus

La circulation automobile atteint St-Laurent en ce début du XX^e : en 1905, le conseil municipal limite la vitesse des automobiles et motocyclettes à ...10 km/heure, et en outre, interdit aux cyclistes *de circuler dans l'intérieur du bourg en se proposant comme itinéraire, d'en faire le tour.*

En 1930, limitation de vitesse à 40 km/heure pour les voitures, 20 pour les poids-lourds.

Le Train

Entre 1885 et 1949, un petit train (petit parce que circulant sur une voie étroite) circule

Un service aller-retour, le mardi, pour le marché de Château-Renault est mis en place en 1932, puis supprimé en 1937 ainsi que celui de Tours. En 1940, le service de Tours sera rétabli deux jours par semaine, puis supprimé pendant l'Occupation. C'est en 1949 à la suppression du chemin de fer remplacé par les autobus et les camions pour les marchandises, que les services d'autobus seront rétablis.

Actuellement, il existe toujours un service pour Château-Renault tous les mardis et pour Tours une fois par mois.

COMMERCES, ARTISANAT

Mais avec le progrès, la vie change et c'est la disparition de nombreux métiers et commerces.

Au début du siècle de nombreux commerces existaient à St-Laurent : une pharmacie (fermée dans les années 1920), un sabotier, des couturières, cordonniers, épiciers-merciers, maréchaux-ferrants, des marchands de volailles, de grains et fourrages, de bois et charbon, un bourrelier, un tailleur, deux boulangers, des coiffeurs, un boucher-charcutier, un bouilleur de cru...

Quatre cafés, l'hôtel de la Jeune France complétaient ces services. Presque tous ont disparu au fil des années.



Le charbon de bois était fabriqué dans les forêts. Au moins quatre fourneaux produisaient des briques et tuiles. Cette production a cessé dans



les années 1930. Une des dernières briqueteries se trouvait au lieu-dit l'Hortière.

Il faut signaler qu'un artisanat très ancien a existé, sans doute même avant le défrichage de la paroisse : l'extraction du fer au lieu-dit Les Minerais. Mais les premiers textes sur St-Laurent datent du XI^e siècle et il n'en est pas fait mention.

SOCIÉTÉS, ASSOCIATIONS

Une société de tir l'Avenir, fut créée avant la guerre de 1870 et perdura jusqu'à la guerre de 1940.

En 1928, une société de musique se crée à St-Laurent et sollicite l'appui de la municipalité. *Ses statuts sont étudiés et après quelques retouches de détail..., en vue d'augmenter leur précision, il est décidé que la société devra prêter son concours à toutes les fêtes organisées par le conseil municipal et qu'une subvention lui sera accordée.* En 1932, la société musicale fonctionne

avec moins d'activité que les premières années de son existence. Les jeunes gens montrent moins d'intérêt pour la musique et elle demande que la subvention soit augmentée. En 1991, il n'y a plus assez de musiciens dans cette fanfare, qui est alors dissoute.

En 1947, une société de gymnastique se crée à St-Laurent. A plus de 50 ans, elle se porte toujours bien.

Le Comité des Fêtes actuel a été créé en 1952.